

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013

Réouverture de l'offre publique sur Videofutur

Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2013

Chiffre d'affaires et information sur l'activité

Sur le trimestre clos le 31 mars 2013, Netgem annonce un chiffre d'affaires consolidé de € 16,3 millions, en croissance de 34% à l'international.

Données IFRS en M€	1 ^{er} trimestre 2013	1 ^{er} trimestre 2012	Variation
Chiffre d'affaires	16,3	18,4	-12%
dont France	4,2	9,4	-55%
dont international	12,1	9,0	+34%

Situation financière et résultats

Le Groupe continue de se développer de manière rentable et bénéficie d'une capacité d'investissement élevée. Le Conseil d'administration de la Société proposera à ses actionnaires, réunis en Assemblée Générale le 27 juin prochain, de porter à € 0,14 le dividende par action (+8 % par rapport au dividende sur résultats 2011).

Résultat de l'offre publique sur Videofutur

À l'issue de l'offre publique initiale visant les actions et obligations convertibles (OCA) de Videofutur, Netgem détient 92,6% des actions existantes de Videofutur et 93,6% de son capital après conversion des OCA.

En rémunération de ces apports, Netgem a émis 3.660.585 actions nouvelles représentant 9,75% du capital existant et va verser 4,2 millions d'euros en numéraire. À l'issue de cette opération, le capital de Netgem est composé de 41.194.596 actions.

En raison du succès de l'offre initiale, l'Autorité des marchés financiers a annoncé la réouverture de l'offre du 10 au 23 avril 2013 inclus.

Par ailleurs, comme indiqué dans la note d'information déposée par Netgem dans le cadre de l'offre publique (section 2.16.2 « Régime fiscal de l'OPE Subsidaire »), Netgem a déposé le 8 février 2013



une demande de rescrit auprès de l'Administration fiscale française visant notamment à obtenir confirmation de ce que (i) les personnes physiques qui apporteraient leurs actions et/ou leurs obligations à l'offre publique d'échange et (ii) les personnes morales qui apporteraient leurs actions à l'offre publique d'échange, puissent bénéficier des sursis d'imposition prévus aux articles 38-7 et 150-0 B du code général des impôts au titre des plus-values réalisées dans le cadre de cet échange.

L'Administration fiscale a confirmé le bénéfice de ce sursis d'imposition.

Ainsi, l'apport à l'offre publique d'échange de leurs actions et/ou de leurs obligations par les personnes physiques et/ou les personnes morales dans les conditions visées ci-dessus ne génèreront pas, du seul fait de l'échange de leurs titres en actions Netgem, de taxation immédiate des éventuelles plus-values réalisées.

Calendrier prévisionnel de communication financière

- Annonce du résultat de l'offre ré-ouverte sur Videofutur : à compter du 2 mai 2013
- Assemblée Générale : 27 juin 2013

A propos de Netgem

Netgem fournit ses solutions de divertissement pour la Maison connectée aux opérateurs multiservice pour les aider à renforcer leurs relations avec leurs abonnés et augmenter leurs revenus. Sur la base des technologies matérielles et logicielles Netgem, les opérateurs peuvent développer des services innovants de convergence et une expérience de télévision unique, enrichie de toute la puissance de l'Internet. Netgem est présent dans une quinzaine de pays avec plus de 4 millions de foyers actifs dans le monde. Netgem est coté sur NYSE Euronext Paris, Compartiment C (ISIN : **FR0004154060**, Reuters : **ETGM.PA**, Bloomberg : **NTG FP**)

Site web : www.netgem.com Twitter <http://www.twitter.com/netgem/>

Relation investisseurs : Charles-Henri Dutray, CFO

Tel: +33 (0) 1 55 62 55 62 E : chd@netgem.com

Contact Presse : Beatriz Ledesma, Netgem Communications

Tel: +33 6 25 69 22 44, E : ble@netgem.com